



PROCES VERBAL

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION UDSP40

MERCREDI 30 AOUT 2017 – MONT DE MARSAN

Membres présents :

G.LAUSSU ; Y.LEMOINE ; A.DELILLE ; P.FAUCHERON ; J.LAURENT ; F.LAGIERE ;
C.SENDRON ; F.FERREIRA ; R. RECARTE ; D. PUJOS

Membre de droit : Colonel BOURDIL.

Excusés :

L. CORRE ; F.CORBI ; JP.RIPOLL (pouvoir F. LAGIERE) ; H.HAYET ; T. LERNOULD

Invités

M.DUNOUAU, C. VANELLA, M.ROUMEGOUX, O. LOUBERE, G. JOURNE, A.
VAUDRION, D. SOURGEN, B. LAULON

Le Président G.LAUSSU, ouvre la séance à 18 heures 45.

Une seule décision à prendre lors de ce CA, la validation de la répartition des sommes des œuvres sociales.

Cette année il y a eu 11679€ de dons aux œuvres sociales. Il est donc proposé la répartition suivante : 5500€ à l'ODP et 6179€ aux œuvres sociales Landes

=> *Avis favorable à l'UNANIMITE*

Le reste de la réunion sera consacré à la mise en place des élections.

Avant cela un tour de table est effectué afin que chacun se présente car l'ensemble des candidats aux élections de notre Union Départementale ont été conviés.

La parole est donnée à D.PUJOS pour qu'il s'exprime sur le mail envoyé à tous.

Ce dernier nous présente son point de vue, et pourquoi il a souhaité interpeller le président sur la légitimité d'organiser des élections puisque nos statuts prévoient que les membres du CA soient élus par les SP adhérents.

Suite à ce mail et ses explications, G.LAUSSU a demandé à notre avocat O.LOUBERE, présent ce soir, si nous étions obligés ou non de faire des élections.

Il s'avère que le cas auquel nous sommes confrontés, c'est-à-dire, qu'il y ait moins de candidats que de postes ouverts, ne figure pas dans les statuts et il est donc règlementaire et obligatoire d'organiser des élections.

Les membres du CA trouvent dommage que cette remarque soit remontée si tardivement car il faut maintenant faire vite.

Le prochain CA en place aura pour mission de travailler sur la modification des statuts et du règlement intérieur afin que ce genre d'aléas ne se reproduise pas.

Ces modifications seront proposées à notre prochaine assemblée à savoir lors de notre congrès le 28 avril 2018 à Saint Justin.

Le calendrier proposé est le suivant :

- Courrier avec matériel de vote envoyé semaine n°36
- Vote jusqu'au 09/10/2017 17h
- Dépouillement 17/10/2017
- Mise en place du nouveau CA et du nouveau bureau le 18/10/2017

Est effectué le tirage au sort de l'ordre d'apparition des noms des candidats sur les bulletins de vote des mains de notre directeur départemental.

1° JOURNE Grégoire

2° SOURGEN Damien

3° VAUDRION Alain

4° LAULON Bertrand

- 5° LEMOINE Yvan
- 6° MOPTY Coralie
- 7° TASTET Jérôme
- 8° LAUSSU Guillaume

Des personnes sont désignées comme garante de la distribution du matériel de vote dans les centres, à savoir :

- G. JOURNE pour la compagnie Dax
- C. SENDRON pour la compagnie Côte Sud
- D. PUJOS pour la compagnie Biscarrosse
- Y. LEMOINE pour la compagnie Marsan

Le prochain CA traitera du budget prévisionnel.

Maryse fait un point sur le déplacement pour le congrès national en Corse.

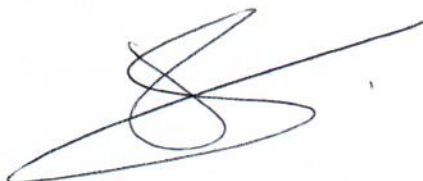
Guillaume remercie O. BOURDIL pour l'étroite collaboration entre le SDIS et l'UDSP.

O.BOURDIL souhaite que la bonne entente et le travail effectué au sein du CA reste les mêmes.

La réunion se termine à 20h00 par la remise à Y.LEMOINE de la médaille d'administrateur de l'UDSP40

Le Président :

Guillaume LAUSSU



Le Secrétaire général :

Julien LAURENT

